

Palafittes de Concise

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **42 (1906)**

Heft 156

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Taille. — La taille, calculée au moyen des humérus, radius et cubitus et d'après le barème de M. le prof. Manouvrier, aurait été sur le vivant de 1^m559.

En résumé, il résulte de l'étude ci-dessus que le squelette lacustre de Grandson a appartenu à une personne se rattachant probablement au sexe féminin, de taille relativement élevée, si l'on tient compte du fait que la croissance n'était pas terminée; d'autre part, la gracilité des ossements du membre supérieur indique une musculature des bras, de l'épaule, du dos et de la poitrine plutôt médiocrement développée, comparée à celle qui devait exister sur le membre inférieur, comme le prouvent la présence du troisième trochanter, de la fosse hypotrochantérienne et les fortes crêtes d'insertion musculaire des tibias et des péronés.

Le crâne faisant défaut, nous ne pouvons pas, pour le moment, tirer de conclusions ethnologiques en ce qui concerne ce squelette; les chiffres obtenus et les caractères décrits sont destinés à être ajoutés à de nouveaux documents anthropologiques, dont l'ensemble sera susceptible de fournir, un jour ou l'autre, une étude générale sur les populations lacustres.

Palafittes de Concise.

Crânes et ossements de l'âge de la pierre polie.

La station de Concise, de l'âge de la pierre polie, a été découverte en 1859, lors de la création de la ligne de chemin de fer Yverdon-Neuchâtel. La présence d'une drague à vapeur, mise en œuvre pour fournir les remblais nécessaires à la construction de la voie ferrée, procura de nombreux débris d'habitations lacustres. En 1861, Frédéric Troyon fit entreprendre, pour le compte du musée cantonal, des fouilles méthodiques devant Concise; tous les

objets de l'industrie humaine provenant de cette campagne lacustre furent déposés au musée de Lausanne.

Ils sont pour la plupart frustes et grossiers et dénotent un art tout à fait primitif; les haches, en roches indigènes, sont petites, à peine polies; il n'y a aucune trace d'ornementation sur les poteries qui sont épaisses, massives, mal façonnées au moyen d'une argile grossière, indiquant le commencement de l'art du potier. Les haches-marteaux, très rares, sont grossièrement ébauchées et sont loin de rappeler les superbes haches perforées de la station de Chevroux; les outils en silex taillés, grattoirs, couteaux, sont nombreux; quelques-uns sont en silex du Grand-Pressigny. En un mot, d'après l'état de l'industrie, le palafitte de Concise, de l'âge de la pierre polie, appartient à la première moitié du néolithique.

N^o 1. — Crâne représenté par le frontal, les deux pariétaux, l'occipital moins sa région basilaire, les deux temporaux et les grandes ailes du sphénoïde. Il a dû appartenir à un individu féminin relativement jeune, toutes les sutures, moyennement compliquées, étant encore ouvertes. La coloration des os est d'un brun chocolat caractéristique.

Vu de face, le crâne présente un contour arrondi, les crêtes frontales sont divergentes et les bosses frontales nettement visibles; il existe une légère voussure de la région médio-frontale au-dessus du métopion. La glabelle est bien développée, mais les arcades sourcilières sont nulles. L'espace interorbitaire est large et il en est de même de la racine du nez.

Vue de profil, la courbe antéro-postérieure s'élève d'abord à peu près verticalement jusqu'au-dessus du métopion, après quoi elle s'infléchit régulièrement jusqu'au bregma; il y a un méplat dans le tiers antérieur des pariétaux et la courbe descend ensuite assez régulièrement, quelque peu verticalement, jusque dans la région iniaque.

Le ptériorion est normal, les apophyses mastoïdes petites.

La *vue supérieure* montre un contour ovalaire, quelque peu trapézoïde, avec un développement exagéré du diamètre transversal dans la région des bosses pariétales; ces dernières, sont, elles-mêmes, très développées, tandis que la région frontale antérieure est fortement rétrécie.

La *vue postérieure* fait voir un contour arrondi, légèrement pentagonal, avec des plans verticaux convergeant en bas; les courbes occipitales supérieures et inférieures sont peu marquées; l'écaïlle occipitale présente la forme triangulaire caractéristique des brachycéphales lacustres.

Ce crâne, dans son ensemble, rappelle le *type de Grenelle* ou des *Brachycéphales néolithiques*, et présente aussi certains caractères, en particulier, l'étroitesse de la partie frontale antérieure, l'élargissement de la région des bosses pariétales et l'aplatissement quelque peu accentué de la région pariéto-occipitale, qui permettent de le rapprocher, au point de vue morphologique, du crâne féminin brachycéphale décrit par M. le Dr Verneau¹, ainsi que du crâne masculin découvert par M. le Dr Guibert et décrit par M. Pittard² qui proviennent aussi tous deux de Concise, station de transition de l'âge de la pierre à l'âge du bronze (*époque morgienne* de G. de Mortillet). Toutefois, les caractères de notre crâne sont beaucoup moins accentués.

* * *

Nous avons à signaler, en outre, la présence d'un humérus et d'un radius féminins provenant encore de la station néolithique de Concise. Ces deux os ayant été découverts côte à côte ont vraisemblablement appartenu au même

¹ Dr R. Verneau, *Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre*, l'Anthropologie, 1894.

² E. Pittard, *Sur de nouveaux crânes humains provenant de diverses stations lacustres, de l'époque néolithique et de l'âge du bronze*, l'Anthropologie, 1899.

individu; ils présentent, eux aussi, la coloration brune, caractéristique des ossements lacustres.

Bien que de petites dimensions, l'humérus est caractérisé par la vigueur des empreintes musculaires, en particulier par le fort développement du V deltoïdien, par la saillie considérable des lèvres de la gouttière bicipitale, ainsi que par l'incurvation supérieure de la diaphyse; ces caractères sont frappants et indiquent un fort surmenage musculaire. La perforation olécrânienne fait défaut; les épiphyses sont complètement soudées à la diaphyse.

L'humérus mesure :

Longueur totale	268 mm.
Circonférence minimum	53 »
Diamètre de la tête	34 »
Largeur bicondylienne	52 »
<i>Indice de grosseur</i>	20 »

Le radius mesure 205 millimètres; bien que d'aspect plutôt grêle, les empreintes musculaires sont bien marquées.

La *taille*, calculée d'après la méthode de M. Manouvrier, aurait été de 1 m. 456.

Crâne de l'âge du bronze.

L'âge du bronze est représenté à Concise par deux stations :

1° Une station de transition, voisine de la station de l'âge de la pierre, caractérisée par des objets en bronze typiques de cette époque et, particulièrement, par des haches plates, à bords droits, spatuliformes, semblables à celles que l'on rencontre dans la station des Roseaux de Morges qui a donné son nom à cette époque de transition.

2° Une station du bel âge du bronze, plus éloignée dans le lac et caractérisée spécialement par des objets tels que haches à ailerons latéraux, souvent avec boucle terminale, couteaux ornements, bracelets, anneaux, poteries à pâte

fine, noirâtre, etc. C'est de cette station que provient le crâne dont la description suit.

N^o 2. — Crâne féminin, incomplet, toute la base faisant défaut; le frontal, les deux pariétaux et une partie de l'occipital sont seuls présents; néanmoins l'indice céphalique et l'indice frontal peuvent être calculés. Les sutures peu compliquées sont toutes ouvertes, indiquant une femme jeune encore.

Vu de face, le crâne présente dans sa région supérieure une courbure circulaire, légèrement ogivale; les bosses frontales sont basses et bien accusées; il existe une légère crête médio-frontale développée surtout dans la région située au-dessus du métopion. Les arcades sourcilières sont nulles et la glabelle est saillante.

Vu de profil, le crâne présente une courbe antéro-postérieure à peu près verticale jusqu'au niveau des bosses frontales, puis elle s'incurve régulièrement, sans s'élever beaucoup jusqu'au bregma; il y a un méplat dans la région antérieure des pariétaux, après quoi la courbe s'incurve régulièrement jusqu'au bas de la région écailleuse de l'occipital.

La *vue supérieure* fait voir un contour régulièrement ovalaire, quelque peu allongé, avec renflement marqué au niveau des bosses pariétales.

La *vue postérieure* montre un contour supérieur du crâne large et arrondi avec des parties latérales verticales.

Le crâne est sous-dolichocéphale, frisant la mésaticéphalie; son indice frontal indique des lignes temporales peu divergentes. Il nous paraît résulter, grâce au fort développement des bosses pariétales, d'un croisement entre la race des dolichocéphales néolithiques d'origine septentrionale et la race brachycéphale.